



AVIS PUBLIC

CHANGEMENT DE DATE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AVRIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU

Je soussignée donne avis que, conformément à la résolution n° 2018-12-340, la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu devant avoir lieu le 2 avril **aura lieu le mardi 9 avril 2019, à 19h30**, au centre communautaire Chapdelaine, situé au 878 rue Saint-Pierre, Saint-Roch-de-Richelieu.

DONNÉ À SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU, ce 28e jour de février 2019

A handwritten signature in cursive script that reads "G. Pelletier".

Guylaine Pelletier,
Directrice générale adjointe